

Lourdes, le 2 juin 2026

CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

Je vous informe de la réunion du Conseil municipal :

Lundi 8 Juin 2026 à 18 h 30
Palais des Congrès - 4 avenue Maréchal Foch 65100 LOURDES

Vous trouverez ci-joint l'ordre du jour relatif à cette séance.

La séance sera rediffusée en direct sur la chaîne YouTube de la ville de Lourdes, au lien suivant :
<https://www.youtube.com/Villedelourdes>

ORDRE DU JOUR

I - ADMINISTRATION GENERALE

- 1 - Nomination du secrétaire de séance
- 2 - Décisions du Maire
- 3 - Désignation des représentants de la Ville de Lourdes au sein de la Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT)

II – POLITIQUE DE LA VILLE

- 4 - Formation aux Gestes de premiers secours (PSC) à destination des jeunes : règlement d'intervention financière de la ville
- 5 - Tarifs du Centre socio-culturel Lorda : modifications
- 6 - Argent de poche : modification du règlement

III - CULTURE / PATRIMOINE / TOURISME

- 7 - Fêtes de Lourdes 2026 : Modification du règlement général des Casetas

IV - AFFAIRES JURIDIQUES

8 - Bilan cessions-acquisitions 2025

V - PERSONNEL

9 - Création d'un Comité social territorial commun entre la ville de Lourdes et son Centre communal d'action sociale

10 - Comité social territorial (CST) : Fixation du nombre de représentants du personnel et institution du paritarisme

Le Maire,

Thierry LAVIT